



Association des Employeurs
de l'Economie Sociale

Prud'homales 2008 : La formidable progression des employeurs de l'économie sociale

Les syndicats employeurs de l'Economie Sociale (UNIFED, GEMA et USGERES) se sont regroupés au sein de l'Association des Employeurs de l'Economie Sociale (AEES) afin de présenter une liste commune de candidats lors des élections prud'homales du 3 décembre 2008.

Les enjeux

Parce que l'Economie Sociale et Solidaire est un secteur pourvoyeur d'emploi (50 % des emplois occupés dans le secteur « activités diverses » en Côte d'Or se situent dans ce champ soit 30 000 emplois) et qu'elle couvre l'ensemble des domaines d'activités (mutuelle, social, sanitaire, médico-social, services à la personne, sport, éducation, insertion, formation, culture), il était primordial qu'elle puisse faire entendre sa voix en étant représentée au sein des conseils de prud'hommes.

Pour les employeurs de l'économie sociale, il était fondamental que les conseillers prud'homaux soient issus de leurs rangs afin de ne pas laisser à d'autres le soin d'interpréter leurs conventions collectives ou de trancher sur des litiges les concernant directement.

La présence de juges prud'homaux élus par leurs pairs affirme aussi à l'ensemble de leurs partenaires socio-économiques la qualité d'employeur des structures de l'économie sociale au regard et dans le respect de la législation du travail qui s'applique à toutes les entreprises, quelles que soient leur taille, leur forme juridique et leur secteur d'activité, ainsi par corrélation, qu'à tous les salariés.

Les résultats

En Côte d'Or

Forts des résultats obtenus en Côte d'Or aux élections de 2002 avec 44,46 % des suffrages obtenus pour la liste de Dijon, les employeurs de l'économie sociale entendaient obtenir davantage de voix en 2008 malgré la constitution d'une troisième liste, pari tenu puisque la liste présentée par l'AEES a obtenu 4 sièges sur 9 (soit 39,7 % des voix).

Et plus largement

L'AEES a obtenu :

- 470 élus (451 en Activités Diverses et 19 Encadrement)
- 30 010 voix
- 19,07 % des voix sur l'ensemble du collège Employeurs

(Pour en savoir plus, consultez le site de l'AEES : www.aees-formation.org)



La presse en parle

« **La percée de l'économie sociale est l'évènement majeur du scrutin du 3 décembre 2008** » comme le titrait le journal Les Echos (édition du 22 décembre 2008). En effet, l'AEES a obtenu 470 élus parmi les 180 conseils de prud'hommes.

Les résultats obtenus par les employeurs de l'économie sociale enregistrent une progression notable comparativement à 2002, tant en nombre de conseillers (280 élus en 2002) qu'en nombre de voix obtenues (30 010 en 2008 contre 21 500 en 2002).

La forte mobilisation des employeurs de l'économie sociale constitue la clé de cette réussite puisque le taux de participation moyen quand une liste de l'AEES était présente s'élevait à 47,66 %. Et pour reprendre l'article du Monde (édition du 8 janvier 2009) : « **ce succès rend surréaliste l'absence de l'économie sociale à la table des négociations avec les syndicats** ».

